

Procès verbal - Conseil d'école n° 3

Date: 17/06/2025	Durée: 2h00
PRÉSENTS	
Élue municipale	Mme VIRIEUX (conseillère)
Directeur	M. VERGER
Enseignants	Mme JACOTOT ; M. BOUILLEAU
Représentants des parents d'élèves	Mme POIRRIER ; M. BAUSSON
EXCUSÉS	
Maire	Mme PONCET
Inspecteur de l'Éducation Nationale	M. BRETON
Représentante des parents d'élève	Mme BOURGEOIS

La séance commence à 17h30.

1. Bilan des projets de l'année

Remerciements

L'équipe enseignante souligne l'engagement de l'ensemble des élèves dans les différents projets proposés. Elle remercie l'APE pour le financement de ces projets ainsi que tous les parents qui se sont investis d'une manière ou d'une autre pour leur bonne réalisation.

Les sorties ont toutes pu être réalisées avec un taux d'encadrement satisfaisant. Les familles se sont bien mobilisées pour accompagner les élèves. Nous sommes heureux d'avoir deux papas agréés pour accompagner les élèves dans l'eau lors des séances de natation. Un troisième parent serait un luxe mais nous pouvons compter sur les agents de la commune : Anne Marchau nous a accompagné une fois cette année et Béatrice Agrelo se propose de (re)passer son agrément au début de l'année prochaine.

Projets en lien avec les parcours éducatifs et le projet d'école :

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle : Il répond à trois objectifs : permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire ; développer et renforcer leur pratique artistique ; permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels

- participation au quart d'heure lecture (CP→ CM2)

- visite de la Galerie David d'Angers le 23/05/2025 (PS → CM2). La visite est un succès mais était forcément difficile pour les PS malgré des activités variées d'observation, de manipulation organisées en rotation rapide (20 à 25 min).

Parcours Éducatif de Santé : Il vise à assurer l'éducation à la santé, la prévention et la protection de la santé des élèves

- participation aux Olympiades cycle 1 (maternelle-CP) le 17 juin 2025 à Varennes sur Loire : avec les classes de maternelle de Varennes et de Villebernier. Très bonne organisation. Merci aux nombreux parents qui nous ont accompagnés.

- participation aux Olympiades cycle 3 (CE2-CM2) le 12 juin 2025 : journée réussie. Très bonne organisation du comité. Très bonne participation des enfants qui ont été récompensés de leurs belles performances par un diplôme.

- Cross CE2-CM2 le 27 mars 2025 : les élèves ont participé au biathlon et à des petits jeux. Ils étaient ravis de leur matinée et heureux de leurs performance.

- Cross CP-CE1 le 13 mai 2025 : les élèves ont participé au fun'cross et au biathlon. Ils étaient très contents de leur participation couronnée par des performances honorables.

- notre projet autour de l'alimentation a permis d'aborder les intérêts d'une alimentation variée et équilibrée. Les élèves de CM2 ont été jusqu'à apprendre dans le détail le devenir des aliments une fois ingérés et d'approfondir ainsi cette compréhension. En point d'orgue de ce projet, les deux classes ont préparé et servi un petit déjeuner.les 28 et 29 avril 2025.

Parcours Citoyen : Il vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement dans des projets et actions éducatives à dimension morale et citoyenne.

- permis piéton : les élèves de CP-CE1-CE2-CM2 ont eu la visite le 14 janvier de M. Bodan, gendarme réserviste, pour une séance de sensibilisation aux bonnes pratiques de déplacement sur la chaussée ainsi qu'aux dangers de la rue. Deux gendarmes sont venus faire passer le permis piéton aux CE2 et aux CM2 le vendredi 4 avril. Les 8 enfants concernés ont eu leur permis.

- suite aux interventions menées par Kyrielle lors de la précédente année scolaire, il avait été décidé de définir des ambassadeurs du tri dans l'école. Cet responsabilité a été votée lors d'un conseil de la classe de CP-CE1-CE2-CM2. Ainsi, un élève a pour mission de guider les autres enfants dans le tri des déchets de la classe selon les consignes apprises avec l'animateur de Kyrielle l'année dernière. Les élèves ont également réalisé des affiches pour l'école et la cour rappelant l'interdiction de jeter les déchets par terre et rappelant les consignes de tri.

- Les élèves de CP-CE1-CE2-CM2 participent régulièrement à un conseil de classe. Rappeler l'organisation.

- semaine de la presse (mars 2025) pour les CP-CE1-CE2-CM2 : les élèves ont appris comment était conçu un journal. Cet apprentissage se prolonge par l'écriture d'un journal : Le petit Breillois.

- Tout au long de l'année, les élèves de l'école ont mené des projets en partenariat avec la maison des Pins : jeux de société dans la classe de maternelle, lecture des élèves de la classe élémentaire à la Maison des Pins. Plus récemment, la classe des grands a participé à la fête du Printemps organisée par la Maison des Pins. Ils ont pu découvrir la poterie et la mosaïque. Ces différents

échanges ont permis aux élèves de sympathiser avec des résidents et de se rendre compte que , malgré les différences, nous pouvons partager de bons moments, s'apprendre mutuellement des choses.

2. Les exercices sécurité (incendie, PPMS)

Exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : Un exercice « risque nucléaire » a été réalisé le 12 juin 2025 dans le cadre d'un exercice de sécurité civile et nucléaire à l'échelle du périmètre des communes concernées par le risque nucléaire. Les consignes pour les parents ont été distribuées dans les cahiers de liaison. L'exercice a coïncidé avec une coupure du réseau de téléphonie mobile qui a entravé la communication des consignes et des effectifs entre l'école et la mairie, d'autant plus que les élèves de CE2 et CM2 se trouvaient, ce matin-là, à Brain-sur-Allonnes pour les Olympiades USEP. Le directeur n'a pas pu joindre Mme Jacotot à l'école pour relever les effectifs au moment de l'alerte et a transmis à la mairie, par un message sur la boîte vocale, les effectifs comptabilisés le matin avant le départ pour Brain sur Allonnes. L'équipe pédagogique a constaté que les comprimés d'iode sont périmés. Le conseil d'école pose la question du renouvellement.

Exercice incendie : un 2ème exercice incendie sera réalisé d'ici la fin de l'année.

3. Les effectifs et l'organisation pédagogique pour la rentrée 2024

L'équipe pédagogique : 1 nouvel enseignant a été nommé pour la rentrée 2025, M. BOUILLEAU qui remplacera Mme Jacotot et qui aura en charge la classe de maternelle.

Effectifs et répartition :

Classe de PS-MS-GS avec M. BOUILLEAU	Classe de CP-CE1-CE2-CM1 avec M. VERGER
1 TPS + 7 PS+ 5 MS + 6 GS 19 élèves	5 CP + 4 CE1 + 1 CE2 + 4 CM1 14 élèves
Total : 33 élèves	

Informations concernant la réunion de rentrée et les élections des représentants des parents d'élèves :

Les réunions de rentrée doivent être organisées dans les 15 premiers jours de la rentrée. Les dates seront différentes pour chacune des classes afin de permettre aux parents de fratrie d'y participer. Afin de faciliter la venue des parents à cette réunion importante de début d'année, l'organisation sera vue avec la mairie pour envisager, cette année encore, un mode de garde des enfants qui ne sont pas conviés à cette réunion comme cela a pu être mis en place l'année dernière. Cette proposition avait été bien appréciée par les parents.

Les votes pour les élections des représentants d'élèves seront faits par correspondance comme l'année dernière.

Liste des fournitures scolaires : la liste des fournitures établie sur la base des prescriptions du règlement départemental sera distribuée dès que possible.

4. ENT E-Primo

Il y a deux ans, M. Weisberg (enseignant référent numérique pour les enseignants de la circonscription de Saumur, Doué et Baugé) était venu présenter l'ENT E-Primo.

Pour rappel donc, E-primo est un Environnement Numérique de Travail (ENT) qui permet aux élèves de travailler les compétences numériques. La manipulation et l'utilisation d'un ENT figure dans les programmes scolaires. L'utilisation d'E-primo permet :

- de faire de la recherche d'information et de données ;
→ *par exemple rechercher des informations pour réaliser un exposé.*
- d'apprendre aux élèves à utiliser un réseau social puisque e-primo contient une messagerie et permet le partage d'informations ;
- de stocker de manière sécurisée des données, qui peuvent être retrouvées par les élèves sans avoir à utiliser le même matériel ;
→ *par exemple retrouver un texte qui a été écrit pour le retoucher.*
- de publier des créations multimédias des élèves.
→ *par exemple communiquer les photos d'un projet réalisé par les élèves aux familles de manière sécurisée.*

E-primo permet également de communiquer entre écoles.

L'objectif principal de l'application est que les élèves l'utilisent pour créer et partager du contenu. Néanmoins il existe une application pour téléphone portable.

Quelques exemples d'applications dans e-primo :

- l'application Agenda peut être intéressante pour les élèves absents ;
- l'application Cahier de liaison pourrait remplacer le traditionnel cahier de liaison papier. Lorsque les parents ont vu le mot, ils cochent pour indiquer qu'ils l'ont vu ;
- l'application Pad permet aux élèves d'écrire à plusieurs sur un document, en simultanément ou en différé.

L'enseignant choisit avec qui il partage chaque donnée.

Mise en route :

- 1/ les élèves signent la charte d'utilisation ;
- 2/ les familles donnent leur autorisation pour la diffusion des informations des enfants ;
- 3/ l'enseignant distribue les codes, qui seront changés lors de la première connexion.

E-primo est une application sans publicité donc payante, à l'initiative des collectivités. Les abonnements peuvent être pour une durée de 1 an, 2 ans ou 3 ans. L'école complète est abonnée (ensemble des classes). En 2023, il coûtait 3 € par élève pour 1 an, 5 € par élève pour 2 ans et 7 € par élève pour 3 ans. A partir de l'adhésion, la mise en place se fait sous 15 jours à 1 mois.

Pour le moment, l'équipe enseignante ne souhaite pas s'engager dans un abonnement à E-Primo :
1. L'équipe enseignante souhaite rester cohérente quant au discours de santé publique qui est

celui d'un usage modéré des écrans, surtout pour les plus jeunes. L'usage d'un ENT en classe revient aussi à augmenter le temps passé sur les écrans pour des enfants qui en passent déjà beaucoup en dehors du temps scolaire. Il lui paraît préférable d'utiliser l'outil informatique de manière ponctuelle : recopier des textes, préparer un numéro du journal, ce que permettent facilement les petits ordinateurs utilisés en classe.

2. La modération d'outils comme la messagerie demande du temps en dehors du temps scolaire pour les enseignants.

3. Le système de communication avec les familles en place actuellement (cahier de liaison, mails) est satisfaisant.

4. L'équipe enseignante entend également les limites financières d'une petite commune comme La Breille les Pins et préfère maintenir un budget de fonctionnement tel qu'il est proposé depuis plusieurs années.

5. La décision de l'équipe enseignante n'est pas définitive : M. Verger et M. Bouilleau souhaitent se laisser le temps de s'accorder sur les outils qu'ils souhaitent utiliser au sein de l'école.

5. Nouveaux programmes

De nouveaux programmes s'appliqueront à la rentrée prochaine du cycle 1 au cycle 3. Les principaux changements ont lieu surtout dans la forme (une présentation des programmes illustrée par de nombreux exemples de mise en œuvre en classe) et la présentation des contenus ainsi que :

- pour la maternelle : des objectifs d'apprentissage par âge,,
- pour le cycle 2 : l'introduction de nouvelles notions (fractions, nombres décimaux dès le CE1), l'accent est mis sur la résolution de problème et la fluence de calcul dès le CP,
- pour le cycle 3 (seulement pour les CM1 et les 6ème en 2025) :
- l'accent est mis sur l'acquisition du lexique : tout au long de la scolarité, les enfants devront avoir appris des séries de mots correspondant à des thématiques choisies par les professeurs.

6. Les demandes d'aménagement, de travaux pour la période estivale

Projet de rénovation énergétique.

Verrouillage de la porte d'entrée. Installation de panneaux de liège dans le couloir menant à la classe élémentaire et à la bibliothèque : M. Verger communiquera à la mairie les dimensions des panneaux demandés.

Comme l'année dernière, l'équipe enseignante rappelle qu'un nettoyage des sols réalisé avant le 15 août est idéal pour permettre une installation du mobilier des classes et de l'ensemble du matériel pédagogique bien avant la rentrée des classes. Le nettoyage des sols sera réalisé à une date qui sera précisée ultérieurement.

7. Questions diverses

M. Verger demande aux parents élus comment ils ont vécu cette année en tant que représentants des parents d'élèves de l'école. Les parents disent qu'ils ont découvert une institution au fonctionnement très descendant. Néanmoins, ils ont apprécié avoir pris part aux discussions qui y ont eu lieu et ont été rassurés par le travail mené par les enseignants et les rapports constructifs avec la mairie. Cependant, ils n'ont pas eu de demande particulière de la part des parents de l'école à l'approche des conseils d'école. Il faudra rappeler le rôle de relais des parents élus lors des réunions de rentrée scolaire au mois de septembre et à différents moments de l'année. Les parents souhaitent également être consultés en dehors des conseils d'école.

La séance se termine à 19h30.

Président et secrétaire de séance,
M. VERGER

Représentants des parents d'élève,
Mme POIRRIER

M. BAUSSON

Signature :

A stylized signature consisting of a large circle with a horizontal line through it and a vertical line on the right side.

Signature :

A stylized signature with the word "Poirrier" written in a cursive script.

Signature :

A stylized signature with a large, sweeping horizontal stroke and a vertical line on the left side.